

Félicitations à :

Milan GOBETTI
né à NANCY le 1er février 2019

Regrets pour :

Michèle BOUVIER
décédée le 7 novembre 2018

Bienvenue à :

Marie PIERSANTI
Michèle et Danièle DRON
Michel LEICHT
Jessica THIERY
Joanny et Marie-Josée RINGUE

Le Petit Craonnais

Bulletin municipal

Février 2019



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections auront lieu le
dimanche 26 mai 2019
le bureau de vote sera ouvert
de 8 heures à 18 heures

LE COMICE AGRICOLE

aura lieu à Haroué
dimanche 26 mai 2019

PERMANENCE DU CONCILIATEUR

à la mairie de Haroué
le 2ème jeudi de chaque mois de 14 à 17 heures

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi 1er mai et mercredi 8 mai,
le ramassage des ordures se fera normalement,
merci de sortir vos bacs mardi soir

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Par mesure de sécurité, il est rappelé aux automobilistes et cyclistes
qu'il est impératif de respecter le code de la route dans la traversée
du village (limitation de vitesse, sens interdit...)

TENEZ VOUS INFORMÉS DE TOUT CE QUI SE PASSE À HAROUÉ ET RECEVEZ LES ACTUALITÉS EN DIRECT !

Pour vous inscrire à notre lettre d'information ou nous informer d'un événement,
envoyez un courriel à l'adresse suivante : actus@haroue.fr

Retrouvez tous les numéros du Petit Craonnais en format pdf sur notre site :
<http://www.haroue.fr/pcraonnais.htm>

Bibliothèque

les mardis de 17H à 18H30 & les mercredis de 14H30 à 16H00

Les numéros utiles

Mairie : 03 83 52 40 12

SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Centre de Secours d'Haroué : 03 83 52 45 72

Gendarmerie d'Haroué : 03 83 52 40 13

ENEDIS (sécurité - dépannage) : 0810 333 054

Maison de Santé Pluridisciplinaire : 03 54 17 00 50

ASAPA : 03 83 52 49 29

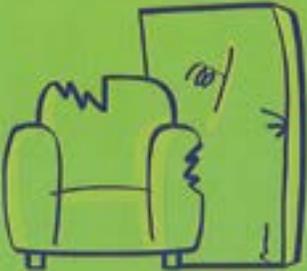
ADMR : 03 83 32 48 74

Ambulances du Saintois : 03 83 52 40 03 - 06 15 29 33 47

LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
 aura lieu le mardi 12 mars 2019
 merci de déposer vos objets le lundi 11 mars en fin d'après-midi
 en respectant les consignes ci-après

LA COLLECTE PORTE À PORTE DES ENCOMBRANTS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS
 ORGANISATION DE LA COLLECTE DU 4 AU 22 MARS 2019



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

HAROUÉ : MARDI 12 MARS 2019

Les déchets provenant exclusivement de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leurs dimensions (longueur max. 2 m) ou de leur poids (max. 75 kg), ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères résiduelles et nécessitent un mode de gestion particulier, à savoir :

- Les articles ménagers usuels (vaisselle, objets divers, jouets, pots, etc...)
- Le mobilier ménager (tables, canapés, sommiers, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, lits, etc...)
- Autres objets ménagers (cycles, revêtements de sols, papier peint, etc...)

Dépôts limités obligatoirement à 2 m³ par foyer et par passage.



LES DÉCHETS NON ACCEPTÉS

- Les ordures ménagères,
- Les déchets recyclables collectés en bornes d'apport volontaire (verre ménager, emballages, journaux, revues, etc...)
- Les déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels,
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (télé et petit électroménager, us à usage et jouets...)
- Les déchets dangereux des ménages (hydrocarbures, pesticides, acides, bases, phyto-pharmacs...)
- Les déchets de travaux de bâtiment ou terrassement (terre, cailloux, béton, plâtre, isolants...)
- Les contenants sous ou ayant été sous pression (bouteilles de gaz, extendeurs...)
- Les déchets verts.

Un jour non substituable. L'opérateur pourra refuser tout dépôt qui présente un danger pour la sécurité de la collecte ou l'environnement.




Le Relais Familles du Saintois, c'est aussi :

- Un Lieu d'accueil parents-enfants (0 à 6 ans) gratuit à Vézelize et Lamolville
- Ateliers thématiques (motricité, écrans, français...)
- Ateliers créatifs parents-enfants
- Projets avec les écoles du territoire.
- Un groupe Ados qui permet aux jeunes de 11 à 18 ans de développer leurs projets par les Chantiers Locaux et la Commission Jeunesse
- Un Lieu d'accueil et de rencontres pour les familles
- Actions de prévention, sensibilisation, d'écoute
- Café débat, ateliers communication et culturels...
- Mobilité solidaire : aide aux déplacements pour les habitants, par les habitants
- Système d'Échanges Local du Saintois : échanges de biens, de services, gratuits, entre personnes
- Manifestations culturelles, ludiques, ponctuelles sur le territoire
- Ateliers théâtre à Cointrey

Pour plus d'informations : www.famillesrurales.org/cointreyvoienmont

Accueil, écoute, information et orientation
 Examen anonyme et confidentiel

Accès à Internet, ordinateur à disposition
 Mise à disposition d'un bureau pour vos démarches

Espace documentation
 Informations thématiques (emploi, retraite...) et du territoire

Pour que mon déplacement soit efficace, j'apporte :

- ➔ Pour la CAF : mon numéro d'allocataire, mon code confidentiel à 8 chiffres, les documents nécessaires selon ma demande.
- ➔ Pour l'Assurance Hérité (CFAM) : mon n° de sécurité sociale et mon code confidentiel.
- ➔ Pour Pôle Emploi : mes identifiants, mon code confidentiel et les documents nécessaires à ma demande (CV, lettre de motivation, attestations...)
- ➔ Et pour tous autres besoins, pensez à apporter les documents qui s'y rapportent.

Accompagnement dans vos démarches :
 En lien avec de nombreuses administrations (CAF, Pôle Emploi, CFAM...)



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Familles rurales
 Relais Familles

Un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'animation, pour tous, gratuit, à Vézelize

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi :	13h30 - 19h00
Mardi :	9h00 - 12h00 13h00 - 18h30
Judi :	15h00 - 19h00
Vendredi :	9h00 - 12h00
à Haroué le vendredi :	14h00 - 17h00

Permanence à la carte, au 9 Square de la Liberté, 54740 Haroué

CONTACT et INFORMATIONS

Téléphone : 03 83 53 39 08

msp@uscintois@famillesrurales.org

<https://www.famillesrurales.org/cointreyvoienmont/>

ACCÈS

